

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 mars 2019

TAXE SUR LES SERVICES NUMÉRIQUES - (N° 1737)

AMENDEMENT

N ° CF119

présenté par

Mme Rabault, Mme Pires Beaune, M. Jean-Louis Bricout, M. Hutin, M. Alain David,
Mme Laurence Dumont, M. Jérôme Lambert, M. Potier, Mme Battistel, M. David Habib,
M. Letchimy, M. Aviragnet, Mme Bareigts, Mme Biémouret, M. Bouillon, M. Carvounas,
M. Faure, M. Garot, M. Juanico, Mme Karamanli, Mme Manin, Mme Pau-Langevin, M. Pueyo,
M. Saulignac, Mme Tolmont, Mme Untermaier, Mme Vainqueur-Christophe, M. Vallaud,
Mme Victory et les membres du groupe Socialistes et apparentés

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.